



CERCLE D'ESCRIME DE SAINT-LÔ

Siège social : Salle Fernand Beauvils, 11, place du Champ de Mars, 50000 Saint-Lô
Adresse postale et entraînements : Salle du Bouloir, 48 bis, bd du Midi, 50000 Saint-Lô
Courriel : contact@escrimesaintlo.fr
Site Internet : <http://escrimesaintlo.fr>
Tel. contact : 06.82.28.99.69

INFORMATIONS DE RENTRÉE SEPTEMBRE 2023

Salle d'entraînement : Salle du Bouloir, 48 bis, boulevard du Midi, 50000 St-Lô

Horaires des cours :

Mercredi après midi :	14 h 00 à 15 h 00	Escrime groupe initiation 6-9 ans.
	15 h 00 à 16 h 30	Escrime groupe jeunes 10-13 ans
Mercredi soir :	18 h 30 à 20 h 00	Escrime adolescents et adultes
Judi soir :	18 h 30 à 20 h 00	Sabre laser
Vendredi soir :	18 h 30 à 20 h 30	Escrime adolescents et adultes
Handisport : Tous les cours sont ouverts au handisport.		

Reprise des cours : à partir du mercredi 7 septembre 2022

Permanences d'inscription à la salle d'escrime du Bouloir :

(renseignements, inscriptions et réservation des tenues et des masques)

Mercredi 31 août	14h00 à 16h30	et 18h30 à 19h30
Judi 1er septembre	18h30 à 19h30	
Vendredi 2 septembre	18h30 à 20h00	

Animations publiques : Renseignements, pré-inscriptions, démonstrations et animations :

Vendredi 26 août	14h-18h	« Village d'été » au Val St Jean à St-Lô
Samedi 27 août	14h-18h	« Tous en short » à Condé/Vire (animations limitées)
Samedi 3 septembre	10h-18h	« Forum des associations » au Haras de St-Lô
Samedi 10 septembre	10h-18h	« Vitalform » Décathlon à St-Lô

Documents obligatoires à fournir pour l'inscription :

- **Fiche de pré-inscription** (à télécharger sur Internet et à renvoyer complétée par mail au club, (Pour les mineurs, celle-ci vaut autorisation parentale pour effectuer les 3 séances gratuites).
- **Le(s) chèque(s) de cotisation** déduction faite des éventuelles réductions (voir cond. financières).
- **Le chèque de caution de 250 euros** (pour le prêt de la tenue et du masque d'escrime). Il ne sera pas encaissé.
- **Attestation de santé** pour les mineurs ou **Certificat médical** selon le cas, (documents à télécharger sur internet)
Pour le renouvellement de licence, le certificat est valable 3 ans (sous certaines conditions).

Matériel :

Le club prête gratuitement la tenue et le matériel pour la pratique de l'escrime ou du sabre laser.

Pour l'escrime :

- Matériel individualisé : tenue (veste, sous-cuirasse de protection et pantalon), masque et, pour les jeunes filles et femmes, bustier protège-poitrine.
Cette tenue est confiée aux familles pour l'année, contre remise d'un chèque de caution de 250 €.
- Autre matériel : armes (fleurets, épées ou sabres), fils de corps et cuirasses métalliques.
Ce matériel reste au club, sauf pour les compétitions et les stages.

Pour le sabre laser : masque (pour les 1ères séances) et sabre laser

Éléments de tenue complémentaire obligatoires demandés :

- **Pour tous (escrime et sabre laser)** : une paire de chaussures de sport et un T-shirt en coton de préférence pour absorber la transpiration
- **Pour l'escrime** : un gant d'escrime (vendu par le club au prix remisé club de 15 €) et une paire de chaussettes blanches, montant aux genoux (de type chaussettes de foot)

Conditions financières et avantages particuliers :

- 3 séances d'initiation gratuites avant de prendre l'inscription définitive.
- Tarif de cotisation annuel de base : **200 €**.
- Après déduction des éventuelles réductions et avantages, possibilité de payer le solde en **2 ou 3 chèques** qui seront mis à l'encaissement à 1 mois d'intervalle à partir d'octobre.
- Paiement possible de tout ou partie de la cotisation en chèques vacances ANCV et / ou coupons sports.

Licence bénévole : à 3 €

Tous les membres du conseil d'administration doivent être licenciés, soit avec une licence tireur ou dirigeant, soit avec cette nouvelle licence bénévole.

Elle est aussi fortement recommandée pour les parents bénévoles et / ou accompagnateurs.

Avec cette licence ils seront ainsi assurés (responsabilité civile) lors des différentes actions pour le club, que ce soit à la salle, aux compétitions, en covoiturage ou aux animations extérieures.

Réductions et avantages particuliers :

Toutes ces réductions sont cumulables, le cas échéant en fournissant les justificatifs et/ou en saisissant votre code d'accès.

Avantages club

- **Ristourne de 30 € pour toutes les féminines** pour favoriser la pratique féminine.
- **Ristourne de 15 €** à partir du 2ème licencié d'une famille (parents, frères ou sœurs).

Réductions cartes diverses

- **Réduction de 27 €** avec les 3 coupons de 9 € de la **carte Kiosk Agglo** pour les jeunes de 3 à 25 ans résidents de Saint-Lô Agglo.
Le coût de la carte Kiosk de 10 € ; mais il est réduit à 5 € sur présentation de la carte Atout Normandie et à 7 € sur présentation de la carte Spot 50.
- **Réduction de 25 €** avec les bons de réduction de la **carte SPOT 50** du Conseil Départemental.
- **Réduction de 30 €** pour pratique sportive/artistique de la carte **Atouts Normandie**.
- **Réduction de 50 €** avec le **Pass sport** pour les bénéficiaires de l'ARS et certains autres jeunes ou étudiants. (Voir document spécifique - valable au plus tard jusqu'au 31/12)

De nombreuses informations sont régulièrement mises en ligne sur le site Internet du club.

N'hésitez pas à vous connecter : <http://escrimesaintlo.fr>

Toute l'équipe du Cercle d'Escrime

Entretien du matériel d'escrime :

- *Pour les tenues : lavage en machine, programme linge délicat à 30° ou 40°. Pas de javel, de sèche-linge ni de repassage.*
- *Pour les masques (1 à 2 fois par an) soit à la main avec une brosse douce, soit en machine enveloppé dans une drap de bain ou une taie d'oreiller. A faire sécher dans un lieu bien ventilé.*